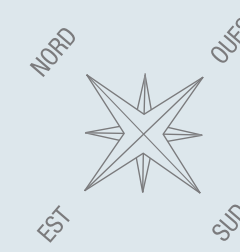
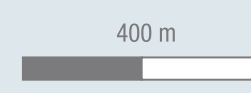
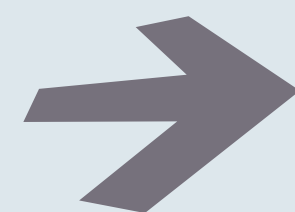


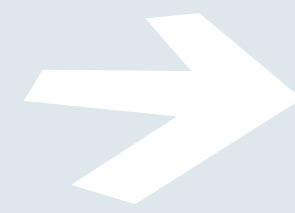
Plaine centrale à vélo



- Voies cyclables en service
- - - Voies cyclables prochainement aménagées
- · · Voies cyclables à l'étude
- Zones 10 et 30
- Parc public, jardin, forêt
- Équipement sportif
- Équipement culturel
- Mairie
- Stationnement vélos
- Vélos en libre service



Mai 2010



Rappel du code de la route

VOIES AUTORISÉES AUX VÉLOS

- Piste ou bande cyclable**
Aménagements conseillé et exclusivement réservés aux seuls cycles à 2 ou 3 roues.
Interdiction aux piétons et conducteurs des autres véhicules d'emprunter cet aménagement ou de s'y arrêter.
- Aire piétonne**
Zone affectée à la circulation des piétons et des cyclistes roulant à l'allure du pas.
Circulation et stationnement des véhicules automobiles réglementés.
- Voie verte**
Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés.
- Zone de rencontre**
Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.
Zones de circulation apaisée (vitesse des véhicules limitée à 20 km/h), permettant une cohabitation plus ou moins grande des usagers de l'espace public.
- Zone à vitesse limitée à 30 km/h**
Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.
Vitesse réduite qui permet aux automobilistes, cyclistes et piétons de cohabiter en diminuant le danger.



VOIES INTERDITES AUX VÉLOS

- Sens interdit à tout véhicule**
- Circulation interdite à tous véhicules dans les deux sens**
- Accès interdit aux cycles**

VOIES VÉLOS OBLIGATOIRES



VOIES INTERDITES AUX VÉLOS

- Sens interdit à tout véhicule**
- Circulation interdite à tous véhicules dans les deux sens**
- Accès interdit aux cycles**



L'ÉQUIPEMENT DU CYCLISTE

Un vélo en bon état, doté de tous les équipements indispensables, contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers.



LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (à mettre en marche dès que la visibilité devient insuffisante).
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétro réfléchissants) :
 - à l'arrière, de couleur rouge,
 - à l'avant, de couleur blanche,
 - sur les côtés et sur les pédales, de couleur orange.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- Équipez votre vélo d'un **écarteur de danger**, qui incite les automobilistes à respecter la distance de sécurité.
- Portez un **casque** : il réduit de 85 % le risque de traumatisme crânien en cas d'accident.
- Surveillez l'état de vos **pneus** : un pneu usé ou mal gonflé tient moins bien la route et crève beaucoup plus facilement. Ayez toujours avec vous de quoi les réparer (pompe, rustines, démonte-pneu...).
- Portez de préférence des vêtements de couleur claire ou, mieux, un **dispositif rétro réfléchissant**, pour être davantage visible de nuit.



Où trouver une station Cristolib'

- Hôpital Henri Mondor**
Face au stade François Desmont
- Hôpital Intercommunal (CHIC)**
Devant le bâtiment de pneumologie
- Rue du Général Leclerc - Centre ancien**
A l'entrée du parking de l'allée de la porte de Brie
- Université - Mail des Mâches**
Sur le parvis de l'université, rue Ambroise Paré
- Rue du Général Leclerc - Rue du Barrage**
A côté de la station de bus « rue du Barrage »
- Avenue de la Brèche**
Face à la rue des Archives
- Avenue du Docteur Paul Casalis**
A proximité du marché du Mont Mesly
- Rond Point Hôtel de Ville**
Devant l' Hôtel des finances
- Europarc**
Rue Fernand Pouillon
- Pointe du Lac**
Avenue Magellan

QUELQUES CONSEILS

- Je ne circule pas sur les trottoirs, seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.
- Je suis **vigilant** à tout instant.
- Je roule à **droite** et laisse **1 mètre** sur ma droite (piétons qui surgissent, voitures qui débouchent, caniveaux mal joints, bouches d'égout...).
- Quand la chaussée est humide ou grasse, **je réduis ma vitesse** et suis prudent lorsque je tourne.
- Lorsque les voitures de ma file sont à l'arrêt, je roule au pas et je fais très attention à l'ouverture des portières.
- Je suis très prudent en cas de dépassement des bus ou des poids lourds : **attention, leur « angle mort » est très dangereux.**
- Je suis **visible** de jour comme de nuit.
- Je **signale mes intentions...** sur une distance suffisante pour être bien vu par les automobilistes.



ASTUCES !

- On monte et on descend plus facilement de vélo avec un cadre bas.
- Un porte-bagage et un tendeur ou une sacoche, c'est très utile pour y mettre quelques courses.
- Bien régler sa selle : si vous touchez le sol avec la pointe des pieds de chaque côté, c'est bon !
- Avec des garde-boue, vos vêtements restent propres et secs !
- Pour ne pas vous faire voler votre vélo, n'oubliez pas votre antivol !

IMPORTANT !

Pas de téléphone,
Pas de parapluie,
Pas de cigarette !

Garder les mains libres, c'est une question de sécurité !

6 BONNES RAISONS POUR PRENDRE RÉGULIÈREMENT SON VÉLO :

- 1 - Où je veux, quand je veux**
Se déplacer à vélo, c'est plus facile qu'en voiture et je n'ai pas de problème pour stationner.
- 2 - Les embouteillages ? A vélo, je ne connais pas...**
Qu'il y ait du trafic ou non, je circule facilement en ville.
- 3 - Pour tous les budgets :**
4 pleins d'essence = un vélo neuf !
- 4 - Je garde la forme**
Le vélo, c'est bon pour la santé en faisant 30 minutes d'activité physique par jour.
- 5 - Pédales, ça détend !**
- 6 - J'ai un meilleur bilan carbone.**

Le vélo, c'est pratique, économique, convivial et écologique !